

FICHE FORMATION

Animateur Tourisme Loisirs

Intitulé de l'action	Titre Professionnel Animateur Tourisme Loisirs
Public concerné	Individuels payants éligible CPF Salariés : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et autres salariés Demandeurs d'emploi avec un projet professionnel. Nombre de places : 16
Conditions d'entrée	Accessible aux personnes en situation de handicap Possibilité d'entrées et sorties échelonnées Possibilité de valider par bloc(s) de compétence(s) Entretien de positionnement
Catégorie d'action	Formation professionnalisante et qualifiante de niveau IV.
Responsable et animateur	Directeur : Monsieur MALIVERNAY Responsables Formation : Perrine RIGOLOT & Marion MASAGUE
Présentation générale	L'Animateur loisirs tourisme organise et anime les activités ludiques destinées aux vacanciers (jeunes, adultes, 3ème âge) dans le cadre des villages de vacances et villages clubs. Il est chargé de l'organisation pratique des activités (espaces, moyens techniques, règlement, etc.), il les présente au public et les met en œuvre dans un contexte qui doit valoriser le client. Disponible et réactif, dynamique et créatif, il exploite ces qualités dans les jeux, les tournois, les spectacles (chant, chorégraphie, sketches), soirées à thèmes ou soirées dansantes destinées à la distraction et la détente des vacanciers. L'emploi d'animateur loisirs tourisme s'exerce principalement dans les villages de vacances et clubs de vacances, l'hôtellerie de plein air, les compagnies maritimes de croisières, etc., structures où les activités sont conduites dans un contexte ludique et de détente.

<p>Objectifs</p>	<p>Les objectifs de l'action de formation proposée sont :</p> <p>Acquérir les compétences et connaissances propres au secteur touristique Développer les qualités nécessaires dans ce secteur Intégrer une entreprise en lien avec le tourisme et acquérir de l'expérience professionnelle. Favoriser l'insertion professionnelle vers les métiers du tourisme. Répondre aux besoins des entreprises du territoire.</p>
<p>Contenu et Méthodes</p>	<p><u>La formation à la MFR</u> Des temps de gestion de l'alternance seront mis en place. La formation se fait sous forme de modules d'une semaine. L'idée est de traiter un thème sur une semaine complète et donc d'avoir une approche professionnelle de la formation. Cette organisation permet également la personnalisation de la formation en fonction de compétences éventuellement déjà acquises et vérifiées</p> <p><u>La formation en milieu professionnel</u> Des périodes en entreprise afin d'acquérir des compétences professionnelles.</p>
	<p>Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics. • Créer des animations loisirs pour différents publics. • Promouvoir des animations loisirs. <p>Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer des activités de journées pour différents publics. • Animer des activités de soirées pour différents publics. • Assurer la logistique des animations loisirs.
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Cours en présentiels. Réalisation de situations gestion relation clients. Réalisation de productions en gestion de l'information touristique. Travail de recherche et création d'outils professionnels Actions menées auprès de divers professionnels du tourisme Travaux de groupe et travail collaboratif Exposés</p>

	<p>Etude de cas concret Mise en pratique (montage de produits) et jeux de rôle Visites de structures et Interventions de professionnels Prise en compte des projets personnels Suivi individualisé, accompagnement dans l'écriture des fiches et la recherche de stages. Partage des connaissances, travaux de groupe Evaluations en cours de formation Bilans, régulation Voyage d'étude (France ou étranger)</p>
<p>Modalités d'acquisition de la certification</p>	<p><u>Blocs de compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CCP 1 : Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique - CCP 2 : Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique <p><u>Épreuves terminales :</u> Les compétences des candidats évaluées par un jury au vu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De mises en situation professionnelle ou d'une présentation de projets réalisés en amont de la session, éventuellement complétées par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s). - De dossiers faisant état des pratiques professionnelles du candidat. - Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
<p>Durée & Dates</p>	<p>Durée en centre : 455h (parcours complet) réparties sur 13 semaines. Durée en entreprise : 15 semaines Rythme de l'alternance : 15 jours / 15 jours en moyenne Durée totale de la formation : 1 an Possibilité de personnaliser le parcours de formation en fonction de compétences acquises auparavant. Début le 01/09/2021 fin : 02/07/2022</p>
<p>Lieu</p>	<p>MFR PONTARLIER – 20 rue des Granges 25 300 Pontarlier</p>

Coût par participant	<p>Frais d'inscription et d'adhésion : 72 euros Possibilité d'internat : 102€/semaine Demi-pension : 54€/semaine Pour les apprentis : prise en charge des coûts pédagogiques, d'une partie de la demi-pension, internat, et une aide au permis de conduire (sous conditions : nous consulter) Possibilité de formation à la semaine : 490€/semaine (hors internat, restauration) Eligible CPF</p>
Suivi de l'action	<p>Emargement des stagiaires et des formateurs Attestation d'entrée et de fin de formation Bilans en entreprises</p>
Evaluation de l'action	<p>Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (bilan en fin de semaine lors des sessions en centre de formation) Evaluation de l'action (questionnaire de satisfaction des participants) Evaluation sur le degré d'acquisition des compétences (évaluations des compétences, livret de compétences, mise en œuvre d'un livret de suivi avec appréciations en entreprise) Evaluation de l'action par les maîtres de stage et d'apprentissage au travers un questionnaire en milieu et fin de parcours.</p>
Poursuite	<p>Comme la formation ouvre immédiatement sur l'emploi, vous pouvez décider de vous insérer directement dans la vie professionnelle. Vous pouvez poursuivre également avec un BTS Tourisme (avec possibilité de personnalisation du parcours de formation).</p>

Fiche formation mise à jour en janvier 2021